



Table de concertation
des forums jeunesse
régionaux du Québec

*Rapport concernant le projet de loi 34 pour assurer
l'occupation et la vitalité des territoires*

Déposé à la Commission de l'aménagement du territoire dans le cadre de l'analyse du
projet de loi 34 pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires
Février 2012

Les forums jeunesse régionaux du Québec

Les forums jeunesse régionaux du Québec travaillent à faire des jeunes de 35 ans et moins de véritables acteurs du développement local et régional ainsi qu'à susciter la participation citoyenne des jeunes. Les forums jeunesse régionaux existent depuis une dizaine d'années et on en compte 21 à travers les 17 régions administratives québécoises. Chaque forum jeunesse est doté d'une table jeunesse ou conseil d'administration représentatif des jeunes de son territoire et des différents secteurs d'activités.

La particularité des forums jeunesse est leur gestion régionalisée, leur permettant de se doter de priorités et de modes de fonctionnement différents selon les besoins et la volonté des jeunes de chaque région du Québec. Ils travaillent donc au développement régional par et pour les jeunes.

Une majorité de forums sont regroupés au sein d'une instance nationale, la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, qui leur permet de se rencontrer et de se concerter sur plusieurs enjeux. Les forums ainsi que leur Table de concertation sont soutenus financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec.

Mandats des forums jeunesse régionaux

- Favoriser la représentation des jeunes en région ;
- Encourager et maintenir la concertation des représentants jeunes en région avec les partenaires locaux et régionaux ;
- Exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse ;
- Favoriser la participation citoyenne des jeunes en mandatant un agent de participation citoyenne à cette fin ;
- Administrer le Fonds régional d'investissement jeunesse pour supporter des actions jeunesse structurantes et/ou des projets locaux et régionaux.

Les forums et la question de l'occupation des territoires

D'abord, c'est un honneur de se joindre à l'exercice d'étude du projet de loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Il s'agit d'un projet de loi dont plusieurs forums jeunesse ont souligné la pertinence de l'approche qui tient compte des spécificités régionales et qui accorde une place au citoyen dans la construction de sa communauté.

Les forums jeunesse régionaux du Québec ont été financés, depuis leur création, dans un objectif de faire vivre un dynamisme jeunesse ancré sur le territoire. Ils oeuvrent au quotidien à la construction de régions qui correspondent aux besoins et aspirations des jeunes en les incitant à devenir actifs dans leur communauté, notamment par l'implication au sein des structures de l'État et de la société civile. Il va sans dire que l'accomplissement de cette mission se fait en complémentarité avec les organisations jeunesse et de développement régional présentes sur le territoire. Certaines particularités des forums en font des acteurs incontournables dans la question de l'occupation et la vitalité des territoires et expliquent leur intérêt à participer à la construction de la vision gouvernementale sur la question. En voici une présentation succincte :

Une relation privilégiée avec les conférences régionales des élus

Qu'ils soient intégrés aux CRÉ ou en collaboration avec celles-ci, les forums jeunesse allient leurs actions à celle des conférences régionales des élus. Cette dynamique va de pair avec une volonté gouvernementale d'arrimer l'intervention en matière de développement régional des forums jeunesse avec celle des CRÉ. À cet effet, les investissements réalisés par le forum jeunesse grâce au Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) doivent être cohérents avec le plan quinquennal de développement (PQD) de la région¹, plan dont la CRÉ a la responsabilité.

Un mandat de développement régional issu du gouvernement du Québec

Depuis le début de leur financement par le gouvernement du Québec, les forums jeunesse ont été identifiés comme « un apport supplémentaire aux interventions gouvernementales en matière de jeunesse et de développement régional »². À travers la gestion du FRIJ, le gouvernement a souhaité que les forums jeunesse régionaux soient des acteurs du développement régional en travaillant à documenter les besoins des jeunes de chaque région et en investissant les sommes à leur disposition afin d'assurer une réponse adaptée à ceux-ci.

Une vision du développement régional qui passe par la participation citoyenne

Pour les forums jeunesse régionaux, le facteur clé de leur intervention réside dans la place occupée par les jeunes de leur territoire. Ainsi, les forums jeunesse favorisent un développement par et pour les jeunes, c'est-à-dire que des jeunes sont à la fois la cible de l'intervention et les acteurs de cette même intervention. Le Secrétariat à la jeunesse a d'ailleurs permis aux forums jeunesse d'aller encore plus loin dans cette vision en leur confiant, depuis 2006, un mandat de favoriser la participation citoyenne des jeunes. Une participation qui vise, en amenant le jeune à prendre conscience de ses besoins et de ceux de sa communauté, à ce qu'il pose des actions, ponctuelles ou collectives, afin de transformer son milieu en vue de l'améliorer³.

¹ En plus de la cohérence avec le PQD, les investissements du FRIJ sont en cohérence avec la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec et les priorités régionales identifiées par les jeunes du territoire.

² Convention d'aide financière 2002-2005 entre le Premier Ministre et les forums ou CRD, annexe 2.

³ TCFJRQ, *Cadre de référence – La participation citoyenne et les forums jeunesse régionaux*, 2012.

Les forums jeunesse régionaux et le projet de loi 34 pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires

Des principes qui font écho au travail des forums jeunesse

Les principes qui devront guider la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires du gouvernement du Québec, tels que définis par projet de loi, ont été identifiés par plusieurs comme un point d'ancrage pour les forums jeunesse dans la vision proposée par le gouvernement. En effet, ceux-ci sont appelés, par leur mandat, à encourager et maintenir la concertation des représentants jeunes (des milieux communautaires, de l'éducation, etc.) dans leur région avec les partenaires locaux et régionaux. Cette concertation permet ensuite aux forums d'exercer un rôle-conseil à leur image auprès des élus de leur région. En plus de la concertation qu'ils nourrissent, les forums jeunesse contribuent, par leur participation à plusieurs groupes de travail à appuyer le gouvernement dans la modulation de son intervention.

Une place au sein de la concertation du développement

Plusieurs forums jeunesse régionaux jouent un rôle important à l'échelle régionale dans la concertation des interventions suscitant le développement. En s'alliant à des centaines de partenaires partout au Québec dans le cadre d'ententes (touchant des domaines allant de la relève culturelle à l'éducation à l'environnement en passant par la relève entrepreneuriale) visant à favoriser le développement régional, les forums jeunesse deviennent des acteurs structurants pour la région. Cela s'ajoute à leur participation active à la concertation régionale par les consultations publiques, les rencontres d'élus et l'organisation de rassemblements régionaux.

Dans le cadre des réflexions gouvernementales sur la question de l'occupation et la vitalité des territoires, la notion de cohérence et d'efficience des actions gouvernementales a été inscrite comme une priorité. Certains forums jeunesse ont soulevé le fait que leur expertise privilégiée en matière de besoins des jeunes des régions du Québec ainsi que leur participation active à la concertation des acteurs de leur région justifierait que le gouvernement du Québec tienne compte d'eux et de leurs actions dans sa construction d'une vision d'ensemble de l'intervention gouvernementale en matière d'occupation et de la vitalité des territoires. En effet, par le projet de loi et la Stratégie, le gouvernement poursuit son déploiement de mécanismes de concertation nationaux visant à assurer une cohérence dans son intervention. Il souhaite concerter les acteurs du développement avec la Table Québec-Municipalité, la Table Québec-Régions et dorénavant la Table Québec-Montréal Métropolitain pour l'aménagement et le développement en plus de s'arrimer directement avec certains groupes comme Solidarité rurale du Québec. Cette vision d'ensemble est porteuse d'avenir et plusieurs forums jeunesse croient qu'ils pourraient y apporter davantage.

Certains de ceux-ci souhaitent donc soumettre au gouvernement leur intérêt à inscrire leurs interventions dans cette vision d'ensemble qui pourrait lui permettre de prendre pleinement connaissance de leur travail sur le terrain.

Une participation citoyenne à soutenir

Le troisième principe de l'article 5 du projet de loi stipule que la concertation entre les acteurs socioéconomiques et les élus devra s'appuyer sur les aspirations et la mobilisation des citoyens. Or, cette mobilisation n'est souvent pas un acquis pour les milieux. En ce sens, plusieurs forums ont souligné l'importance, pour le gouvernement du Québec de poursuivre son travail sur la participation citoyenne. Ceux-ci invitent le gouvernement à prendre connaissance de leurs actions afin de voir l'étendue de l'intervention actuelle et les développements possibles⁴.

Plusieurs forums jeunesse ont constaté, dans leurs actions visant à susciter la participation citoyenne, qu'il fallait appuyer le citoyen dans l'exercice de ses pouvoirs. Cela ne veut pas dire que les citoyens ne soient pas aptes à exercer ceux-ci, cela veut dire que plus le citoyen aura un sentiment d'être adéquatement outillé en termes de connaissances et de compétences en regard de l'exercice de ses pouvoirs, plus il prendra part aux destinées de sa communauté. À cet effet, un parallèle peut être tracé avec l'exercice du vote où le sentiment de compétence et de connaissance en regard de la question politique est identifié comme un des facteurs principaux déterminant la participation des citoyens aux processus électoraux⁵.

En ce sens, plusieurs forums invitent le gouvernement à poursuivre et développer son intervention en participation citoyenne. Une intervention qui soit proactive et qui soit liée de manière décentralisée à l'État. Les actions des forums jeunesse, à la disposition de l'État, de même que la relation entre les forums jeunesse régionaux et le Secrétariat à la jeunesse peuvent d'ailleurs inspirer cette structuration d'une intervention d'avenir en la matière.

Une intervention transversale en matière de jeunesse

À travers des mécanismes de consultation et de veille, les forums jeunesse maintiennent une connaissance des réalités et des besoins des jeunes de leurs territoires. Ainsi, le rôle-conseil qu'ils exercent à l'échelle régionale de même que les investissements qu'ils réalisent à partir du FRIJ sont ancrés dans la réalité des jeunes de leur territoire. Depuis la régionalisation du FRIJ en 2002⁶, les forums jeunesse ont investi plus de 90 millions de dollars pour la réalisation d'actions partout au Québec. Ces nombreux projets étant arrimés aux besoins des jeunes, ils sont, bien entendu, très diversifiés.

Ainsi, plusieurs forums ont souhaité inviter le gouvernement du Québec à prendre en compte l'ampleur de l'intervention des forums jeunesse. Bien qu'il s'agisse d'un document d'annexe complémentaire à la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, l'annexe 1 recensant les actions prévues entre 2011 et 2013 place les forums jeunesse dans la section « L'accueil des nouvelles populations », sous-section « Les jeunes ». Bien que plusieurs forums jeunesse posent des actions en ce sens, il est apparu que leurs interventions seraient mieux reflétées si elles étaient présentées comme touchant une multitude de sections.

À cet effet, plusieurs forums ont soulevé à nouveau la pertinence de développer plus de canaux entre le MAMROT et les forums jeunesse de manière à assurer un partage d'informations optimal.

⁴ *Ibid.*

⁵ MILNER, Henry, *Political Knowledge and Participation Among Young Canadians and Americans*, IRPP Documents de travail, no 2007-01, novembre 2007, p.8.

⁶ Ce Fonds a été créé à partir du Fonds Jeunesse Québec qui comportait déjà une composante régionale pour laquelle les forums jouaient un rôle.

La relève dans l'occupation et la vitalité des territoires

Certains forums jeunesse régionaux ont soulevé la question de la relève au sein des lieux décisionnels et consultatifs présents sur tous les territoires de la province. Plusieurs initiatives alliant le travail des forums jeunesse à celui des élus municipaux sont déjà en cours en plus de concertations à l'échelle nationale entre la Table de concertation et des partenaires nationaux. Enfin, la remise sur pied de la Table jeunes et démocratie municipale a été saluée par plusieurs forums comme un élément important dans la volonté du MAMROT d'aborder la question de la place des jeunes au sein des instances démocratiques municipales. Dans l'optique où les élus sont une clé de voute du déploiement de la Stratégie, il apparaît particulièrement important d'y investir des efforts afin de s'assurer une participation maximale des citoyens et particulièrement des jeunes à la démocratie municipale.

Plusieurs forums soulignent donc que la question de la relève devrait être au cœur des travaux concernant l'occupation et la vitalité des territoires. À cet effet, plusieurs actions sont déjà en cours, mais un travail de planification concertée pour les prochaines années pourrait bonifier l'action gouvernementale et des partenaires.

Une richesse d'expertise dans toutes les régions

Ce rapport serait incomplet sans une invitation au gouvernement à poursuivre son travail de consultation des forums jeunesse dans la construction et le déploiement de son intervention en matière d'occupation et de vitalité des territoires. Les forums jeunesse ont développé des visions riches de leurs régions et des besoins et aspirations des jeunes qui les habitent. Ces visions, axées sur les régions et bâties avec des centaines de jeunes et d'organismes partenaires des forums, n'ont pas pu apparaître à leur juste valeur dans un document concis comme celui-ci, mais gagneraient à être connues du gouvernement du Québec. Dans le cadre des travaux ayant mené à ce rapport, les forums ont fait part de réflexions importantes qu'ils avaient construites avec les jeunes de leur territoire et qu'ils mettaient à la disponibilité du gouvernement du Québec.

En ce sens, les forums soumettent à l'attention de la commission leurs disponibilités individuelles et collectives pour continuer à participer à l'élaboration d'une vision d'ensemble du gouvernement des réalités et besoins régionaux associés à la jeunesse.

Conclusion

C'est un honneur, pour le réseau des forums jeunesse régionaux, d'être convié à participer à cet exercice central dans le développement du Québec pour les prochaines années. Les forums jeunesse régionaux ont développé, au fil des ans, une relation privilégiée avec l'État. Sur le terrain, les forums jeunesse travaillent de concert avec les conférences régionales des élus à titre de conseiller en matière de jeunesse et à titre de partenaires dans l'élaboration d'actions structurantes pour la région. Collectivement, ils travaillent avec le Secrétariat à la jeunesse à l'intérieur de la Stratégie d'action jeunesse. Forts de ces relations, les forums offrent à nouveau au gouvernement leur disponibilité pour participer aux réflexions collectives comme celle-ci qui construisent la vision d'avenir du gouvernement.

Les forums jeunesse consultés dans le cadre de la présente démarche se sont retrouvés dans les principes du Projet de loi et dans la Stratégie qui en découle, mais pour plusieurs, le rôle qu'ils peuvent y jouer est plus grand. C'est donc en quelque sorte un appel à l'État à profiter au maximum de l'expertise qu'il a contribué à développer dans toutes les régions auprès de la jeunesse qu'ils souhaitent livrer aux parlementaires à travers ce rapport.